GRATENTOUR

BRUGUIERES

PECHBONNIEU

SAINT ALBAN

FONBEAUZARD

LAUNAGUET

SAINT LOUP CAMMAS

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine

Plan d'Occupation des Sols

Approuvé par DCM du 25 avril 1986
- 1ère modification approuvée par Délibération du Conseil Municipal le 8 décembre 1988,
- 2ème modification approuvée par Délibération du Conseil Municipal le 14 février 2005,
- 3ème modification approuvée par Délibération du Conseil Municipal le 18 février 2008,
- 4ème modification approuvée par Délibération du Conseil de Communauté le 09 juillet 2009,
- 1ère modification simplifiée approuvée par Délibération du Conseil de Communauté le 23 juin 2011,
- 5ème modification approuvée par Délibération du Conseil de Communauté le 11 octobre 2012,
- Mise en compatibilité B.U.N. par Arrêté Préfectoral du 05 décembre 2013.

6ème modification du POS
Approuvée par Délibération
du Conseil de la Métropole du 25/06/2015

4 - Pièces réglementaires

4.2. Document Graphique du Règlement (DGR)

Mairie de Castelginest

aua/T Toulouse aire urbaine

toulouse métropole

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

LEGENDE

PRESCRIPTION EDICTEES PAR LE P.O.S.

Zone et Secteur

Les autres indications

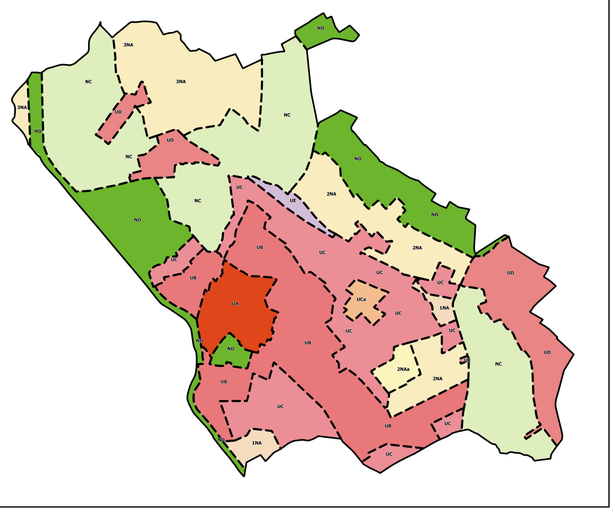
Espace boisé classé à conserver ou à créer

Emplacement réservé

Périmètre d'attente de projet global (durée de 5 ans) au titre de l'article L.123.2a du code l'urbanisme

Emplacement réservé pour logement au titre de l'articleL.123.2b

Servitude pour voies au titre de l'article L.123.2c du code l'urbanisme



ECHELLE / 1:5000e

Fond de plan : cadastre dgi 2013